

II. La non-discrimination

a) Définitions et exemple

1. Définition

La non-discrimination est liée aux articles 1 et 2 de la Déclaration universelle des droits de l'homme, qui garantissent l'égalité :

Article 1 : Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité. Article 2 : Chacun peut se prévaloir de tous les droits et de toutes les libertés proclamés dans la présente Déclaration, sans distinction aucune, notamment de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou de toute autre opinion, d'origine nationale ou sociale, de fortune, de naissance ou de toute autre situation.

La discrimination, à l'inverse, va à l'encontre de ce droit en visant à priver un individu ou un groupe d'un droit (ou de tous ses droits). Il ne s'agit pas seulement de marquer une différence, mais de la hiérarchiser et d'avoir un comportement qui vise à exclure un individu ou un groupe.

La discrimination peut être culturelle, religieuse, sexuelle ou liée à un handicap notamment. Elle s'exprime par des actes, de rejet, d'exclusion et peut concerner un individu ou un groupe. Le comportement est lié à ce que l'autre est, ou représente, et non pas à ce qu'il-elle aurait fait.

La discrimination est basée sur des stéréotypes ou des préjugés, jugements non fondés qui tendent à généraliser à partir de particularités et qui permettent de catégoriser des personnes dont un comportement ou une apparence ne semblent pas familier. Il existe différentes formes de discrimination, par exemple : le racisme, la xénophobie, l'homophobie, le sexisme, l'intolérance religieuse ou la discrimination de personnes âgées ou de personnes avec handicap.

Les activités visant à favoriser le vivre ensemble permettent non seulement de discuter de la discrimination, mais aussi de lutter contre celle-ci.

Informations complémentaires sur la [page](#) consacrée au thème du site [ciao.ch](#).

2. Exemple de projet : Vidéos illustrant les droits humains, Neuchâtel

Lors de la réalisation de vidéos sur les droits humains, dans le cadre de leur projet, les apprentis médiamaticiens qui ont réfléchi à leur compréhension des droits humains à partir de leur réalité ont notamment largement évoqués les discriminations. Le contexte de diversité dans lesquels ils-elles vivent est un terrain propice pour développer ce thème, qui peut être mis en lien avec des discriminations subies dans d'autres contextes ou à d'autres époques. A partir de ce qu'ils-elles vivent au quotidien ou de ce à quoi ils-elles assistent, ils-elles sont capables de faire des liens avec des situations concrètes de discriminations et la DUDH.

b) Liens

1. Liens avec l'EDH

Le principe de non-discrimination est un principe fondamental des droits humains, en particulier quand on parle de droit à l'éducation, dont l'accès et la qualité doivent être garanties également pour tous et toutes.

En EDH, prendre connaissance d'un droit en particulier et travailler sur celui-ci permet de mieux appréhender l'ensemble des droits. Ce d'autant plus lorsque, comme c'est le cas de celui-ci, il est possible de baser la réflexion sur une réalité concrète et d'appréhender ainsi les limites dans l'application des normes juridiques, nationales ou internationales.

2. Compétences EDD liées

- changer de perspective, développer un esprit critique
Par exemple : les élèves se mettent dans la situation vécue par quelqu'un d'autre par le biais d'un jeu de rôle ; les élèves questionnent leur représentation à partir de différentes sources de savoirs qui leur sont présentés.
- connaître et expérimenter des pistes d'actions
Par exemple : les élèves mettent en place une médiation par les pairs pour lutter contre les discriminations dans la cour de l'école.
- collaborer, participer et prendre des décisions
Par exemple : les élèves choisissent ensemble les films/chansons/poèmes publiés dans le cadre d'un projet de leur établissement

3. Liens au PER

FG 12/22/32 Santé et bien-être

FG 14-15/25/35 Vivre ensemble et exercice de la démocratie

c) Pour aller plus loin

Exemples de méthodes et d'outils permettant de traiter ce thème :

- La simulation, le jeu de rôle (méthode, p. 34)
- [Fiche FED mathématique journée droits de l'enfant 2011](#) (cycle 1)
- [Faire découvrir la discrimination aux jeunes](#): Document pédagogique d'Amnesty International (cycle 3 et postobligatoire)
- [Expo et BD « Moi, raciste »](#) (cycle 2, 3 et postobligatoire)
- Parler des préjugés :
 - à partir d'une activité (sur les [réfugiés](#), cycle 3)
 - à partir d'un film ([Du respect pas de racisme](#), cycle 3)
 - à partir de photographies ([photolangage pour l'égalité](#), cycle 3, postobligatoire)
- Encourager la diversité, le vivre ensemble :
 - à partir d'un kamishibai ([Les Musiciens de Brême](#), cycle 1)
 - à partir d'un conte et d'activités liées ([La Vache sans taches](#), cycle 1)
 - avec un [débat](#) (cycle 2 et 3 [philo pour enfants, cf. site HEPFR, postobligatoire])
 - avec un jeu de cartes questions ([Pareil, pas pareil?](#) cycle 2)
 - à partir d'images ([Vivre ensemble](#), cycle 1)

Ouvrages disponibles auprès d'é21 :

- [Vivre ensemble – 1 – Les stéréotypes](#), Monique Eckmann, Miryam Eser Davolio, Mary-Claude Wenker LEP (2002) (cycle 3 et postobligatoire)
- [Racisme\(s\) et citoyenneté](#), Un outil pour la réflexion et l'action, Monique Eckmann, Michèle Fleury (2005) (postobligatoire et enseignant-es)
- [Regards pluriels](#), é3m, DB, Orcades Orcades (2006) (cycle 2 et 3)
- [Stéréotypes, préjugés et discrimination](#), Jean-Baptiste Légal, Sylvain Delouée Dunod (2008)

Informations complémentaires sur le thème sur le site [Repères](#).

Formations d'[é21](#), en particulier sur la prévention des discriminations et du racisme